



Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du 14 octobre 2020

Tous présents, sauf Julien BOURNEZ excusé

Président : Corinne PARATTE

Secrétaire : Alain CHAPOTTE

La séance débute à 20h

1. Délibération : FSL Fond de solidarité pour le logement

Le conseil accepte de verser 0,61€ / habitant pour l'année 2020.

2. Délibération : Fond d'aide aux accédants à la propriété en difficulté

Le conseil accepte de verser 0,31€ / habitant pour l'année 2020.

3. Délibération : Adhésion de la CCPR au SMIX

La Communauté de Communes du Plateau du Russey (CCPR) a acté, à l'occasion de son Conseil Communautaire en date du 16 septembre 2020, la création et sa future adhésion au Syndicat Mixte ouvert "Doubs Dessoubre", syndicat destiné à prendre, avec des compétences élargies et sur un périmètre étendu, la suite de l'actuel Syndicat Mixte du Dessoubre à compter de 2021, il revient désormais à ses 17 communes-membres de se prononcer d'ici la fin d'année 2020 quant à l'adhésion de la Communauté de Communes à ce nouveau Syndicat Mixte ouvert conformément aux dispositions de l'article L.5214-27 du CGCT.

Délibération acceptée

4. Délibération : Bon de secours

Suite à la rencontre par la commission sociale d'une famille en difficulté, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une aide financière de 600 €.

Délibération acceptée

5. Choix des commissions à la CCPR :

Suite au conseil communautaire du 16 septembre, les commissions thématiques CCPR ont été validées comme suit :

- Vie associative et culturelle / Environnement : Marc Simon
- Mutualisation / services au public : Corinne Paratte
- Développement économique : Philippe Truchot

6. Lotissement Drosera

Signature du compromis de vente le 11/09/2020 avec la société Elementerre,

La loi Elan impose 2 sondages de sol par parcelle constructible, un sondage préalable est réalisé par le lotisseur et le particulier devra prendre en charge une étude géotechnique de conception.

7. Enfouissement des réseaux secs

Les travaux d'enfouissement sont terminés. La réunion technique de réception de chantier a eu lieu le 9 octobre 2020. Concernant les parties enherbées, elles seront remises en état par les employés communaux au printemps 2021.

Les branchements et la dépose des anciens poteaux seront réalisés d'ici deux mois.

Les caniveaux endommagés ont été remplacés.

8. Points école

Effectif rentrée 2020 : 132 élèves

30 repas par jour sont servis à la cantine, 10 enfants sont inscrits au périscolaire matin et soir.

Suite à la visite de Mme Raieri inspectrice, l'effectif pour la rentrée 2021 devra atteindre 137 élèves afin de conserver la 6^{ème} classe.

- Stationnement école :

Un plan de stationnement sera réalisé afin de faciliter la circulation du bus devant l'école et inciter les parents à garer leur véhicule de part et d'autre de l'arrêt de bus.

9. Employés :

Arrivée de Mr Myotte Duquet Jérôme, Adjoint technique, à compter du 5 octobre et qui devra réaliser plusieurs formations.

10. Consigne COVID :

La salle des fêtes peut être occupée par 30 personnes maximum, soirées dansantes interdites.

11. Station d'Épuration :

Agri compost doit intervenir la deuxième quinzaine d'octobre afin de déshydrater les boues, pour un devis de 16 000€, une demande de subvention a été accordée par l'agence de l'eau.

12. Site internet

Présentation du site Noel-Cerneux.fr

13. Questions diverses :

- Information ASA La Chenalotte :

Élection du bureau

Mise en place de panneaux « interdiction à tous véhicules sauf ayant droit » (travaux forestiers) de part et d'autre du chemin de Rosemont.

- Clés bâtiments communaux : Étude pour simplifier les trousseaux de clés de la commune, devis en attente de l'entreprise Legallais.

- Terrain Alexis Cuenot : Une proposition écrite lui sera soumise,

- Radar pédagogique : devis de la société Balossi Marguet : 1000€

- Schéma directionnel : document technique à étudier avant la visite de Mr Beauvillain,

- Travaux voirie ferme de la chaux : devis de 28 380€ et 35% de DETR, les travaux seront réalisés au printemps 2021.

- Vente terrain aisance Bouquet : compromis de vente signé le 13/10/2020 pour l'achat d'aisance 700m²,

- Achat matériel : Devis pour l'achat d'un vidéo projecteur (599 €), écran et ordinateur portable à prévoir. Changement de table de réunion de la mairie,

